

PAYS DE SAVOIE

HAUTE-SAVOIE

Nicolas Rubin : « Les com
le temps de s'amuser à n

Le président de l'Association des maires de Haute-Savoie, qui est également maire de Châtel, livre une vision franche de la situation des élus dans le département, confrontés à des difficultés de plus en plus grandes.

Dans quel état se trouvent actuellement les maires de Haute-Savoie ?

« Si l'on écoute ceux qui ont le plus de mandats derrière eux, on comprend que la situation se durcit. Cela est lié à ce qui fait à la fois la grandeur et la difficulté du rôle de maire : la proximité. Notre fonction est de plus en plus énergivore et il est de plus en plus difficile d'allier vie publique, vie professionnelle et vie privée. D'une manière générale, les conditions d'exercice du rôle d'élu, c'est la catastrophe. »

A-t-on une idée du nombre d'élus qui ont jeté l'éponge depuis le début de ce mandat municipal ?

« C'est difficile à dire. Mais ce que l'on sait – et ce sont les tout derniers chiffres – c'est que depuis les élections de 2020, 738 élus haut-savoyards ne sont plus en poste. Ce chiffre inclut aussi les décès, mais il est très important. »

Qu'est-ce qui explique cette situation ?

« C'est compliqué à dire, car les causes sont multiples. Il y a certainement pour partie, la méconnaissance du travail d'élu. Tout n'est pas toujours rose, il y a des difficultés, des conflits à gérer, y compris parfois au sein des équipes ou des majorités. Et puis, je vous le disais, il y a la difficulté d'allier sa vie publique, vie familiale et vie professionnelle. J'ai des élus, salariés par ailleurs, qui me disent sans cesse qu'ils ont la pression de leurs employeurs. Et d'autres, chefs d'entreprise, qui me disent qu'ils y laissent des plumes. Et puis, ce que certains ont aussi du mal à vivre, ce sont les attaques permanentes, qui sont parfois le fait de cagoullards, c'est-à-dire de gens qui se dissimulent derrière l'anonymat des réseaux sociaux et des pseudos. Les élus sont prêts à donner beaucoup de temps, y compris bénévolement. Mais ils ne sont pas prêts à se faire attaquer. »

Est-ce que la violence physique est également présente contre les élus haut-savoyards ?

« Elle augmente, oui. Il y a des dégradations, des insultes. Heureusement, la justice s'est donné les moyens de réagir très vite. Il y a une prise en compte rapide, sans concession,

sans détour. »

La multiplication des recours, contre les projets des élus - on pense à ce qu'il se passe avec la retenue collinaire de La Clusaz, avec la centrale hydroélectrique de Salanches, mais aussi à une foule d'autres dossiers, est-elle aussi une source de découragement et d'insécurité ?

« Oui, c'est tout à fait décourageant de voir ainsi des actions stoppées. Car même si les dossiers sont

der ce que disent les urnes : bien des dossiers sont portés par les maires, tout simplement parce qu'ils ont été élus pour ça ! Ensuite, il faudrait que la justice puisse réagir plus vite au recours – pour que des dossiers ne soient pas bloqués durant, parfois, des années. Il faudrait qu'elle soit en mesure de repérer plus rapidement les recours abusifs. Enfin, les plaignants pourraient être contraints à un dépôt de garantie, qui limiterait aussi les abus. »

“ Les intercommunalités ont des questions à se poser. Elles se croient au-dessus des communes, alors qu'elles doivent être à leur service. ”

Nicolas Rubin, président de l'Association des maires de Haute-Savoie

utiles, s'ils figuraient dans les programmes, s'ils sont bien montés sur un plan technique et juridique, il y a des attaques. C'est le cas dans les dossiers que vous citez, mais ailleurs également. Après – et on en revient à la situation des élus – il ne faut pas s'étonner de la difficulté de plus en plus grande à constituer des listes de candidats. »

Que proposez-vous pour limiter ces situations ?

« D'abord, il faut regarder

Les élus municipaux, que vous représentez, se sentent-ils écoutés par l'État ?

« Ce que est sûr, c'est qu'il y a trop de contraintes nationales. On doit faire confiance à l'intelligence locale, avec elle on pourrait régler les choses plus facilement. »

Et les intercommunalités, auxquelles les communes sont dans l'obligation d'adhérer, sont-elles la réponse adaptée à la gestion locale ?

Communes n'ont pas le pas avancer »



Nicolas Rubin : « Les élus sont sans cesse sous la menace d'une épée de Damoclès. »
Archives photo Le DL/B.A.

« Les intercommunalités ont des questions à se poser. Elles se croient au-dessus des communes, alors qu'elles doivent être à leur service. En leur confiant tout, on fragilise la légitimité du maire, qui risque de devenir un lampiste. L'adhésion obligatoire est un problème, c'est vrai. Bien souvent, les intercommunalités créent, par leurs systèmes de décision, de la lenteur et de l'inertie alors que dans les

communes, quand on décide, ça va vite. On n'a pas le temps de s'amuser à ne pas avancer. »

Pourtant, les petites communes ne peuvent rien faire sans les intercommunalités.

« Bien sûr. Et j'ai rencontré, dans d'autres départements, des communes qui tournent avec moins de 40 000 euros de budget annuel. Ce n'est pas raisonnable. Mais dans ce

cas, ce sont même des fusions auxquelles il faudrait penser. Donc oui, les intercommunalités servent aux petites communes. Mais c'est très compliqué pour les autres, il faudrait davantage de souplesse. L'euphorie de tout donner aux intercommunalités n'est pas bonne : la commune doit rester la colonne vertébrale de nos territoires. »

Propos recueillis
par Julien ESTRANGIN

« Je n'abîmerai pas le travail de Savoie Mont-Blanc »

Vous êtes également coprésident, avec le député de Savoie Vincent Rolland, de l'agence Savoie Mont-Blanc, qui gère la promotion touristique des deux départements. Or, la fin du Conseil Savoie Mont-Blanc, qui réunissait les deux départements, et finançait cette structure touristique, est programmée pour la fin de l'année. Est-ce une menace pour l'agence et surtout pour ses missions ?

« Je l'ai dit et écrit à Martial Saddier : il ne faut pas compter sur moi pour abîmer le travail et la mission de l'agence. Savoie Mont Blanc vend du rêve dans le monde entier avec la qualité du tourisme dans nos deux départements, et ça doit continuer ! Les financements vont être organisés de manière différente, mais ne vont pas cesser. Avec les moyens que lui ont donnés les deux départements – soit près de 150 millions d'euros- le travail de l'agence est reconnu au niveau national et international, avec une équipe très efficace. C'est une sorte de marque chapeau, qui laisse ensuite aux offices de tourisme le soin de présenter leurs propres offres, car nous sommes tous complémentaires. »

La marque n'est donc pas menacée ?

« Non ! Elle est en capacité de s'organiser, de s'adapter, mais il faut lui laisser son cœur de métier, que ses équipes savent très bien faire. »

« Les stations vont continuer à investir »

Parmi les communes de Haute-Savoie, de nombreuses – dont la vôtre – sont des stations de ski. Quel est leur état d'esprit en cette fin de saison ?

« Les conditions météo n'ont pas été faciles, c'est vrai. Mais on s'est débrouillé, comme toujours, car le montagnard est ainsi fait. Et puis les stations ont su faire des choix stratégiques, comme s'équiper raisonnablement de neige de culture, qui est une des motrices de l'économie locale. Elle permet entre autres de sécuriser les débuts et les fins de saisons, ce qui garantit l'emploi de nombreux saisonniers. »

La clientèle des stations

a-t-elle changé ?

« Depuis le Covid en tout cas, les attentes ont changé. On a dit aux gens de venir quand même, alors que les remontées étaient fermées. Cela veut dire que l'on a misé sur d'autres choses : la gastronomie, la culture, le bien-être... Ce sont des plus non négligeables. Mais il ne faut pas s'y tromper : l'économie locale repose pour beaucoup sur le ski et ça durera encore ! »

Les investissements vont-ils se poursuivre pour l'an prochain ?

« Finalement, la saison a été plutôt bonne. Donc oui, ils vont se poursuivre. À la fois sur les domaines et sur l'élargissement de l'offre

touristique. Et chez nous, cela se fait avec l'accompagnement fidèle du département et de la région, qui sont à la fois des accélérateurs et des aides à la décision. »

La réglementation sur les logements considérés comme des passoires thermiques pointe notamment le parc locatif de nombreuses stations. Est-ce que cela vous inquiète ?

« C'est une préoccupation, car il va falloir se mettre aux normes. Cela va d'abord demander des efforts de la part des propriétaires. Évidemment, ils devront pouvoir se saisir des aides de l'État et des autres partenaires publics. »